



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conseil exécutif

Cent quatre-vingt-septième session

187 EX/42

PARIS, le 26 août 2011
Original anglais

Point 42 de l'ordre du jour provisoire

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE SUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT DE GAZA : APPLICATION DE LA DÉCISION 186 EX/35

Résumé

Le présent document est soumis conformément à la décision 186 EX/35. Il récapitule les progrès accomplis par l'UNESCO depuis la 186^e session du Conseil exécutif en ce qui concerne l'aide à la reconstruction et au développement de la bande de Gaza.

Aucune incidence financière ou administrative.

Aucune décision proposée.

1. Le présent document fait le point de la réponse apportée par l'UNESCO à la situation humanitaire dans la bande de Gaza depuis la 186^e session du Conseil exécutif. Il couvre la période allant de février à juillet 2011.
2. Durant la période à l'examen, l'UNESCO a poursuivi sa contribution à l'action humanitaire des Nations Unies à Gaza. Les interventions sont restées axées sur les besoins éducatifs des enfants et des jeunes, ainsi que sur la sécurité et la promotion de la liberté d'expression des professionnels des médias locaux. Dans le domaine de la culture, l'Organisation a continué de contribuer à la protection des sites du patrimoine culturel en péril.
3. Toutes les activités ont été mises en œuvre par l'intermédiaire de l'antenne de l'UNESCO à Gaza, qui se trouve dans les locaux du PNUD à Gaza et relève de la supervision directe du Bureau de l'UNESCO à Ramallah.

ÉDUCATION

4. Le programme d'éducation d'urgence, lancé en 2009, se poursuit. Ces six derniers mois, les activités ont essentiellement consisté à apporter un appui continu aux établissements d'enseignement supérieur ainsi qu'à aider certaines des écoles primaires et secondaires les plus vulnérables dans la bande de Gaza, où un programme intégré visant à améliorer la qualité de l'enseignement et à renforcer la sécurité de l'environnement scolaire est actuellement mis en œuvre.

5. Ces activités ont été rendues possibles grâce aux contributions financières de Son Altesse Cheikha Mozah Bint Nasser du Qatar et de la Banque islamique de développement (cette dernière, dans le cadre du Programme du Conseil de coopération des États arabes du Golfe pour la reconstruction de la bande de Gaza).

6. Les activités suivantes ont été mises en œuvre :

(a) **Soutien à l'enseignement supérieur.** Pour faire face au nombre croissant d'étudiants des universités de Gaza qui abandonnent leurs études, une dispense partielle des droits d'inscription a été accordée à des étudiants vulnérables au début du second semestre 2010/2011 pour faciliter leur accès à l'éducation dans quatre universités¹ de la bande Gaza. Quelque 200 étudiants venant de milieux socioéconomiques défavorisés ont directement bénéficié de cette initiative.

Du matériel et des équipements indispensables sont actuellement fournis aux facultés de sciences de deux universités à Gaza. L'évaluation des achats ayant été achevée et les réponses aux appels d'offres traitées, la livraison ainsi que l'installation du matériel et des équipements en question sont en bonne voie. En principe, cette activité sera menée à terme à la fin de l'été, de façon que les étudiants puissent en bénéficier directement à compter du prochain semestre d'études.

(b) **Formation aux Normes minimales du Réseau interagences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE).** Suite aux activités de formation et de renforcement des capacités menées en 2010, la communauté de pratique de l'INEE à Gaza ainsi que dans la région arabe en général a continué à bénéficier d'une aide, notamment un soutien direct pour la traduction, la diffusion et la promotion de la version révisée des Normes minimales en arabe, et l'appui et la participation de l'Organisation au lancement régional des outils révisés de l'INEE à Amman (Jordanie), le 17 mai 2011. Cet événement a réuni plus de 70 praticiens de l'éducation et décideurs de la région représentant notamment le Ministère de l'éducation, l'UNICEF, l'UNESCO, l'IRC et Save the children, ainsi que de nombreuses parties prenantes locales et régionales, afin de célébrer la publication officielle de quatre des outils révisés de l'INEE en arabe.

En outre, l'UNESCO continue de promouvoir l'utilisation et le respect des normes de l'INEE par l'intermédiaire de ses programmes éducatifs à Gaza. La nouvelle composante du programme de réduction des risques de crise et de catastrophe est particulièrement intéressante, car elle concerne uniquement les applications scolaires des normes. D'autres informations sur ce programme figurent dans le paragraphe ci-dessous.

(c) **Les écoles comme zones de sécurité.** Les activités menées au titre de ce projet sont entrées dans leur seconde phase en avril 2011. Le programme pilote de réduction des risques de crise et catastrophe, qui concernait au départ 12 écoles publiques des zones vulnérables et difficiles d'accès situées près de la frontière israélienne, a été étendu à 10 autres écoles vulnérables. Les enseignants et les étudiants de ces établissements, désignés à partir de la base de données du Mécanisme de surveillance et de communication de l'information sur les enfants et les conflits armés établi par le Conseil de sécurité de l'ONU, participent actuellement à des formations portant sur les premiers secours, la sensibilisation et les bonnes pratiques en matière de sécurité, le soutien psychosocial, et les activités de suivi et d'établissement de rapports concernant les droits de l'homme. Toutes les formations destinées à ces écoles, ainsi qu'aux 12 établissements initialement retenus, seront achevées à la fin de juillet 2011. En outre, deux activités supplémentaires ont été mises en place à l'intention des 22 écoles participant désormais au programme : formation aux Normes minimales de l'INEE en milieu scolaire (pour l'élaboration de plans d'intervention

¹ Université Al-Azhar, Université Al-Aqsa, Université Al-Quds, Université islamique de Gaza.

d'urgence axés sur les écoles), et mise en place d'un système d'alerte par SMS pour chaque école. Cette dernière activité permettra la diffusion rapide, dans les 22 communautés éducatives, de messages visant à assurer la sûreté et la sécurité des étudiants pendant les périodes difficiles.

7. En outre, aux fins de la promotion des écoles comme zones de sécurité, l'UNESCO a fait établir, et finalise actuellement, une carte du droit à l'éducation dans le Territoire palestinien occupé. Dans le cadre de cette initiative, des ateliers de formation ont été organisés pour appeler l'attention sur le cadre des droits de l'homme applicable à l'éducation. Un atelier s'est tenu à Gaza et un autre à Ramallah. À Gaza, l'atelier a réuni un grand nombre de participants et donné lieu à un débat intéressant. Un des résultats tangibles de cet atelier a été la décision prise par le Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur à Gaza de commencer à établir des rapports mensuels sur le droit à l'éducation.

8. Les progrès réalisés dans le cadre de ces opérations ont fait l'objet de discussions avec les donateurs à l'occasion d'une rencontre en avril 2011 avec les représentants du Bureau de Son Altesse à Doha (Qatar), ainsi que d'une réunion à Amman avec les représentants de la Banque islamique de développement. En ces deux occasions, l'accent a été mis sur la nécessité de poursuivre l'aide à travers des activités éducatives d'urgence.

9. Enfin, plusieurs activités ont été menées à Gaza à l'occasion de la Semaine d'action globale de l'Éducation pour tous (2-8 mai 2011). Le thème « C'est un droit, faites-le respecter : l'éducation des filles et des femmes maintenant ! » a été mis en avant à travers une exposition de photos, des représentations théâtrales, et une conférence sur l'éducation et le conflit armé dans le Territoire palestinien occupé. Ainsi, la Semaine d'action globale de l'EPT a été une excellente occasion de présenter le Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2011 à Gaza et de débattre de l'éducation et du conflit armé dans le Territoire palestinien occupé. La conférence a été organisée en collaboration avec ONU-Femmes et la Société du Croissant-Rouge. Les universités à Gaza ont été encouragées à choisir trois cas de réussite de femmes et de filles, qui ont ensuite été médiatisés et publiés sous forme de brochure.

COMMUNICATION ET INFORMATION

10. Grâce à une généreuse contribution de la Finlande, l'UNESCO a poursuivi son partenariat avec quatre organisations locales s'employant à promouvoir la liberté d'expression, la sécurité des journalistes et l'autonomisation des femmes dans les médias, afin d'appuyer la mise en œuvre d'un certain nombre d'activités.

11. Une formation à la gestion du stress, au soutien psychosocial et à la santé mentale (quatre jours), ainsi qu'aux premiers soins (un jour), a été organisée en mars 2011 à l'intention de 30 professionnels des médias palestiniens à Gaza. Cette formation a été suivie, en juin 2011, d'une formation à la sécurité destinée à 51 journalistes, photographes et cameramen palestiniens travaillant pour 33 différents organes d'information à Gaza ainsi qu'en Cisjordanie.

12. D'autres activités ont porté sur la promotion de la liberté d'expression par le biais d'activités de suivi, d'établissement de rapports, de soutien par les pairs et de création de réseaux, ainsi que par la fourniture d'une aide juridique aux professionnels des médias (mise en œuvre assurée par le Centre palestinien pour le développement et la liberté des médias). Durant la période considérée, un programme de stages a notamment été lancé grâce au Centre de développement des médias de l'Université de Bir Zeit. Vingt femmes journalistes à Gaza bénéficieront de nouvelles possibilités professionnelles et de renforcement des capacités qui seront offertes à compter de la fin de juillet 2011.

13. Enfin, dans le cadre du Programme PIDC, une formation au tournage de documentaires vidéos a été organisée en avril et juin à l'intention de 15 cinéastes à Gaza.

CULTURE

14. D'importants progrès ont été réalisés pour la protection et la consolidation d'urgence du site byzantin de **Tell Umm Amer (monastère de Saint-Hilarion)**, en coopération avec le Consulat général de France à Jérusalem, l'« École biblique archéologique française de Jérusalem » et l'Université islamique à Gaza. Le site, qui se trouve près de Nuseirat (Gaza), est inscrit dans l'« Inventaire des sites du patrimoine culturel et naturel palestinien ayant une valeur universelle exceptionnelle potentielle » de l'Autorité palestinienne et, à ce titre, fait partie des priorités en matière de conservation et de valorisation du patrimoine palestinien. Des mesures de protection et de consolidation d'urgence visant à atténuer les effets des risques naturels – fortes pluies, sol sablonneux instable – sur l'état de conservation des vestiges archéologiques ont été prises, y compris en ce qui concerne les mosaïques du site. Cette activité a été menée grâce à un financement du Consulat général de France à Jérusalem et du Programme ordinaire de l'UNESCO. Des fonds supplémentaires ont été mobilisés auprès de l'Office fédéral suisse de la culture afin de renforcer la protection du site contre les risques naturels ainsi que le pillage.

15. Cette activité comporte également un volet éducatif, puisque 10 étudiants de l'Université islamique de Gaza spécialisés dans diverses disciplines relatives au patrimoine culturel se sont vu proposer une formation concrète aux pratiques de conservation sur le site. La Conférence annuelle sur le patrimoine culturel organisée par cette université en février 2011 a permis aux étudiants de présenter leurs travaux devant un large public de chercheurs, de praticiens et d'étudiants, à l'occasion d'une session consacrée au site de Tell Umm Amer.